

Taxe d'apprentissage 2025

Contribuez à
la pérennisation
de l'emploi sportif

COMITÉ
HÉRAULT
FFHANDBALL



Comité Hérault Handball

Le Comité de Handball de l'Hérault est un acteur clé du développement du handball sur le département. En lien avec la Fédération Française de Handball, il accompagne les clubs, coordonne les compétitions et soutient la formation des licenciés, entraîneurs et arbitres. Engagé dans une démarche éducative, sociale et inclusive, il promeut le Handball auprès de tous les publics, des écoles aux collectivités. Porté par des valeurs fortes - esprit d'équipe, respect, solidarité et excellence - le Comité œuvre au rayonnement du handball sur le territoire.



Pourquoi verser la taxe d'apprentissage à votre au Comité ?

En soutenant le Comité, votre entreprise montre son engagement envers la communauté et contribue à son développement, elle permettra de

- Financer l'enseignement des professionnels
- Financer la montée en compétences des dirigeants des clubs
- Participer à l'insertion professionnelle des jeunes
- De doter d'équipements techniques, sportifs les clubs du Comité



Quelques chiffres clés

- En 2025 le comité représente 36 clubs et compte plus de 7000 licenciés.
- Il est suivi par plus de 4000 followers sur ses réseaux sociaux (Linkedin, Facebook et Instagram)

Notre démarche de professionnalisation

Le monde associatif bouge et il est nécessaire d'accompagner, de former, de faire monter en compétences les acteurs du Handball Héraultais.

Le Comité en tant que tête, oriente sa politique pour la professionnalisation des acteurs autour des axes suivants :

Formation et développement des compétences :

- Formations continues pour les membres du club afin de renforcer leurs compétences techniques et managériales
- Ateliers et séminaires sur des sujets spécifiques comme la gestion de projet, le marketing sportif, et la communication

Structuration et organisation :

- Mise en place de cellules spécialisées (finances, marketing, développement) pour une gestion plus efficace.
- Élaboration de plans stratégiques à moyen et long terme pour définir les objectifs et les actions à entreprendre

Partenariats et financements :

- Recherche de sponsors et de partenariats avec des entreprises locales pour obtenir des financements et des ressources.
- Participation à des appels à projets régionaux ou nationaux pour bénéficier de subventions et d'aides financières

Communication et visibilité :

- Développement de la présence en ligne via les réseaux sociaux et un site web attractif pour augmenter la visibilité du club
- Organisation d'événements et de compétitions pour attirer de nouveaux membres et fidéliser les anciens

Notre adhésion au Groupement Employeurs Occitanie de Handball (GEOCC)

Le GEOCC nous accompagne au quotidien dans notre démarche de professionnalisation. Son objectif premier est de mettre à disposition de ses structures adhérentes -en fonction de leurs besoins- des salariés et apprentis.



Plus précisément, le GEOCC participe :

- Au développement des clubs et comités de handball, notamment grâce à un accompagnement de proximité et du conseil;
- Au recrutement et la mutualisation de professionnels et d'apprentis;
- A la gestion des ressources humaines et de l'accès à la formation.

50 utilisateurs
dans 11 départements
occitans

31 salariés
accompagnés

25 apprentis
accompagnés*

*données au
premier trimestre 2025

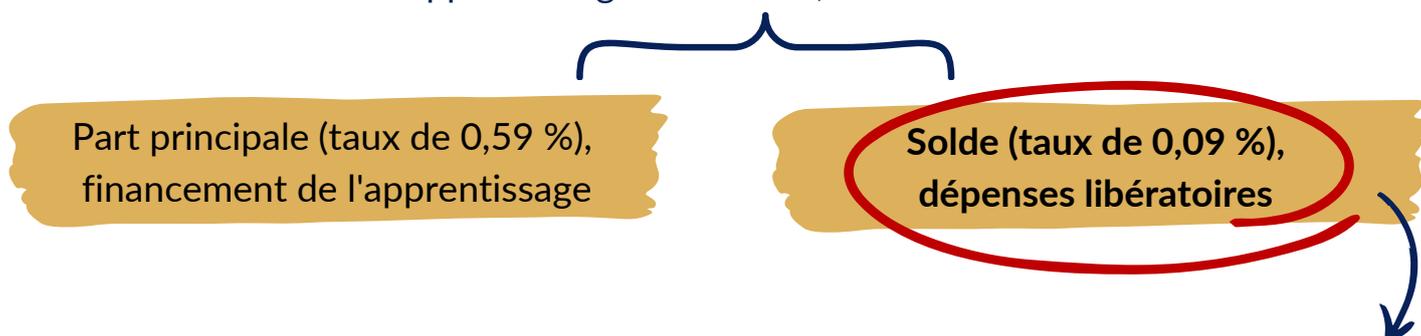
Taxe d'apprentissage : quelques rappels

La taxe d'apprentissage est une contribution légale obligatoire pour toutes les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu au titre des bénéfices industriels et commerciaux ou sur les sociétés, qui ont au moins un établissement en France et qui emploient au moins un salarié.

Elle permet le financement de l'apprentissage et des formations, technologiques et professionnelles.

Pour plus de détails, [consultez le site gouvernemental](#)

Le taux de la taxe d'apprentissage s'élève à 0,68 % de la masse salariale :



Le paiement du solde de la taxe d'apprentissage se fait annuellement. Les employeurs redevables peuvent se connecter à la plateforme [SOLTéA](#) pour affecter tout ou partie du solde à un ou plusieurs établissements habilités de leur choix.

Si vous souhaitez contribuer à la pérennisation de l'emploi du handball et du sport en Occitanie, vous pouvez verser votre solde à La [Fédération Française de Handball](#), éligible à la redevance, en fléchant vers le Comité Hérault de Handball. De cette manière, la FFHandball percevra le solde et en redistribuera 50% au Comité Hérault de Handball.



Verser la taxe d'apprentissage pour le handball et l'emploi sportif

● Je veux financer le handball et l'emploi sportif :

Mon entreprise remplit le formulaire pour demander à flécher son solde au profit **de votre comité**

Cliquez ici
pour accéder au formulaire

Mon entreprise verse son solde à la FFHandball sur SOLTéA



SIRET : 784 544 769 000 44
UAI du CFA : 0942459M

La FFHandball reverse 50% **au nom du comité**



● En faisant ce choix, vous financez à parts égales :

Le développement et l'avenir du handball français, notamment à travers l'Institut Fédéral de Formation et de l'Emploi (IFFE) de la FFHandball. L'institut propose 60 formations continues et soutient 300 alternants par an.



Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

Le développement du handball dans l'Hérault auprès des clubs amateurs. Le soutien aux dirigeants, bénévoles, éducateurs, professionnels des clubs
Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)



Merci

Pour votre engagement
envers l'emploi sportif durable

CONTACT

Hamid Fathi

Mail : 6134000.HFATHI@ffhandball.net

Téléphone : +33 6 01 39 50 94

